Du canal à l'étang

PRINTEMPS 2025

#27

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CAPESTANG

Communication

Les femmes qui font briller Capestang

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la ville de Capestang a décidé de consacrer une nouvelle fois tout le mois de mars aux capestanaises!

p.22

Sport

La saison des tournois

p.18

Été 2025

L'agenda des beaux jours

En supplément

CAPESTANG
L'Audacieuse

Sommaire

- Édito p.3

Infos municipales

- Cérémonie du 8 mai p.4
- Repas des Ainés p.6
- Cérémonie des vœux p.7
- Tribune Libre p.8
- Contrôle chambre régionale de la cour des comptes p.9

Plus de moyens pour nos enfants

- Passeport du civisme p.10
- Spectacle de l'école élémentaire p.11
- Journée des ATSEM p.11

Carte des services municipaux p.12

Plus de moyens pour nos enfants

- Chasse aux œufs de Pâques p.14

Vie associative et sportive

- Carnaval p.16
- Salon des Arts p.16
- Film Capestang se raconte p.17
- Le lycée des Buissonnets lutte contre le harcèlement p.17
- La saison des tournois p.18

Un cadre de vie apaisé et de qualité

- Réalisations récentes des services techniques p.20
- Stade d'honneur : Finalisation de l'éclairage p.20
- Création du Parking Lafayette p.21

Communication

- Le calendrier des femmes qui font briller Capestang p.22

CAPESTANG
L'Audacieuse

Ville de Capestang

Le bulletin Municipal

Directeur de la publication
Pierre POLARD
Maire de Capestang

Rédaction
Service Communication

Photographies
©Service Communication

Création et conception
Agence Hybride Conseil

Édito

Chères capestanaises, chers capestanais,

Dans ce nouveau numéro de votre bulletin municipal, nous avons fait le choix, cette année encore, de mettre à l'honneur des femmes qui « font briller Capestang ». Retrouvez également, sur notre page Facebook, les interviews de ces capestanaises qui font beaucoup pour notre village. Merci à elles de nous rappeler que le combat pour les droits des femmes ne se limite pas à la journée du 8 mars !

Des interviews, il en a aussi été question dans le film « Capestang se raconte », projeté le 11 avril à la salle polyvalente devant un public nombreux. Ce film retrace l'histoire de Capestang à travers les témoignages touchants, émouvants, drôles ou nostalgiques de capestanaises et capestanais. Fêtes, histoire, vie quotidienne, viticulture, rugby... Tant de domaines redécouverts et racontés qui font notre identité.

Avec la chasse aux œufs de Pâques qui s'est déroulée pour la deuxième année au parc « Saint-Laurent », peut-être sommes-nous en train de créer une nouvelle tradition à Capestang ? Les enfants d'aujourd'hui en raconteront-ils les souvenirs dans un autre film d'ici quelques années ? Quoiqu'il en soit, ils ont apprécié le moment !

Car, si nous agissons et investissons pour toutes les générations, ce sont nos enfants qui sont notre première priorité. Nos dernières réalisations en attestent : extension de l'école Lucie Aubrac et extension du restaurant scolaire de l'école François Mitterrand, pour un total de plus de 2 millions d'€.

Depuis le début de ce mandat, nous avons investi plus de 9 millions d'€. C'est deux fois plus que la moyenne des communes de taille comparable. Et les résultats sont là ! Capestang s'équipe, se modernise, s'embellit, se développe...

Mais le développement ne doit pas se faire au prix d'une transformation en « village dortoir ». A la lecture de notre « Agenda des beaux jours », force est de constater que le partage et la convivialité, qui font partie de notre identité, seront toujours au rendez-vous !

Cet été, nous pourrons nous retrouver à de nombreuses occasions : fête des producteurs, fête de la musique, festivités du 14 juillet, guinguette des Bracéjaïres, fête d'août, spectacle son et lumière...

Je vous souhaite un très bel été à Capestang !

Pierre POLARD
Maire de Capestang
Vice-Président de la C.C. Sud Hérault

Cérémonies du 8 mai

Repas des aînés 2025

Encore une belle réussite pour notre traditionnel repas des ainés avec près de **250 personnes inscrites** cette année.

La municipalité est heureuse et fière d'offrir à ses aînés **un repas festif,** convivial grâce auquel ils peuvent se retrouver.

Des résidents de l'Ehpad étaient aussi présents, ce fut l'occasion pour eux de retrouver des connaissances et de profiter pleinement d'un moment chaleureux dans un cadre différent de leur quotidien.

Merci à vous tous : agents de l'Ehpad, services techniques, membres du CCAS, élus et bénévoles de permettre à nos aînés de vivre de beaux moments à Capestang!

Cérémonie des vœux 2025

Le 30 janvier, nous nous sommes réunis salle Nelson Mandela pour la traditionnelle **cérémonie des vœux** en présence de **Monsieur le sous-préfet et du président de la communauté de communes.**

Le Maire, entouré des élus du conseil municipal, a tenu à rendre hommage à **Monsieur Gérard Manileve,** figure incontournable de Capestang qui a œuvré pendant des années au sein de **la ligue contre le cancer, en lui remettant officiellement la médaille de la ville.**

Nous vous remercions tous d'être venus aussi nombreux, ces moments sont très importants et sont l'occasion de **se retrouver, d'échanger et de nous rappeler que c'est Capestang qui nous unit tous.**

↑ Gérard Manilève recevant la médaille de la Ville

Infos municipales

Tribune Libre

La Chambre régionale des comptes d'Occitanie a procédé à un contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Capestang. Le rapport complet est accessible sur le site officiel de la Cour des comptes, nous invitons les Capestanaises et Capestanais à le lire en détail. La cour a transmis ses informations au maire en décembre 2024, mais les élus de l'opposition n'ont été tenus au courant qu'en avril 2025 ! Aucune transparence sur le changement de direction de l'EPHAD ! La rétention d'informations est la pratique quotidienne du maire ! Le maire serait-il frappé d'amnésie ?

Une gestion communale à la petite semaine.

Nous l'avions dit, elle est indécente, du genre « Tout va bien ! ». Le maire n'a pas jugé utile de répondre aux élus de l'opposition, un de ses adjoints a parlé de dénigrement. Dénigre-t-on quand on dit la vérité ?

La cour nous a fait découvrir des chiffres clairs et attristants.

Résumons. Il ne vous fait pas cas du fait que les taux d'imposition sont « supérieurs à la moyenne nationale des communes qui ont environ les mêmes nombres d'habitants que Capestang. Quant à la dette : « Rien de grave ! », là aussi, tout va bien nous affirme-t-on. Or, la Cour des comptes nous permet de la connaître. Au 31 décembre 2023, l'encours de dette de la commune, s'élevait à 6,63 millions d'euros. Exprimée en euros par habitant, la dette du budget principal représentait 1583 € en 2023, soit plus du double que celle des communes équivalentes, donc un niveau bien supérieur à la moyenne nationale des communes avec le même nombre d'habitants qui est de 649 €. Il est facilement compréhensible que des familles présentes à Capestang depuis 1760 décident d'aller habiter ailleurs ! Quel bon gestionnaire que notre maire ! Il paraît que les élus de l'opposition dénigraient leur bonne gestion… Les effectifs physiques des services municipaux accusent une hausse de 47 à 57 entre 2019 et 2023. Jamais cette hausse des effectifs n'a été soumise au conseil municipal. Un ancien quartier général de campagne a été acheté par la commune par la suite et a été revendu avec presque 30 000 euros de perte. Quelle bonne gestion des deniers publics ! Autre exemple : la Cour des comptes est surprise de la vente d'un bâtiment communal rénové par des agents municipaux pour une ancienne conseillère municipale. Bizarre, non ? Par ailleurs, la vente a été concédée à cette dernière à un prix inférieur à celui proposé par les services de l'État.

La commune a l'injonction de se mettre en conformité et de rendre compte

Alors que le maire avait taclé un conseiller municipal de l'opposition qui lui faisait remarquer que la commune n'était pas en conformité avec la loi Notre et 3DS, il vient de décider une nouvelle fois sans concertation de la nomination de rues manquantes de Capestang ! Le travail de la cour a du bon !

Vos élus de l'opposition

Réponse à la tribune libre de l'opposition

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) nous a fait l'honneur de sa présence à Capestang pour faire un contrôle « inopiné » des finances publiques de la commune. Une « belle attention » qui vient témoigner de l'importance que peut représenter notre village parmi les 341 communes qui composent le Département de l'Hérault.

Un contrôle qui serait dû au parfait hasard ou à un quelconque tirage au sort ? On a du mal à le croire !

Cette procédure a mobilisé les services administratifs communaux pour rechercher et fournir une multitude de documents alors que leurs emplois du temps auraient été plus utiles en services rendus à la population. Nous avons répondu aux questions avec en face tous les justificatifs nécessaires. Hormis quelques pointilleuses observations en matière de vigilance réglementaire (les légers ajustements ont été réalisés), rien n'est soulevé comme grave ou répréhensible. Pas d'emploi fictif ni de détournement de fonds !

On peut regretter que les recommandations de la CRC relèvent essentiellement d'une interprétation subjective, majoritairement partiale de nos décisions, choix et engagements financiers que nous assumons en totale sérénité. Nous avons appliqué les programmes approuvés électoralement en 2014 et 2020. Toutefois, merci à la CRC, pour ce résultat, qui montre qu'il n'y a pas d'irrégularité significative, ni de gestion à l'emporte-pièce. Ceci aura permis d'expliquer en détail notre gestion, d'apporter suffisamment d'éclaircissements sur nos choix et de rassurer sur la bonne santé des finances de la commune. L'endettement correspond aux investissements durables réalisés, les remboursements sont programmés dans le temps comme cela se pratique de façon raisonnée dans la plupart des ménages. Capestang suit son chemin, se développe, s'équipe, s'embelli et renforce la place de son identité dans le territoire Ouest Hérault.

Malgré nos éclaircissements, est arrivée une nouvelle « Salguinade ».

Monsieur le conseiller municipal d'opposition, vous qu'on n'a plus vu en conseil municipal depuis longtemps, vous ignorez les dossiers qui sont tous exposés en détails par Monsieur le Maire. Il en est de même pour l'EPHAD, vous êtes membre du CCAS, mais vous n'y allez pas. C'est dommage, vous auriez eu toute l'actualité sur l'établissement.

Depuis 2014, les taux d'imposition communaux sont toujours les mêmes, ce sont ceux de nos prédécesseurs.

Le nombre d'agents communaux a augmenté. Comme le dirait monsieur de La Palisse, ils progressent en fonction de l'augmentation de la population et des services. Le tableau des effectifs est toujours voté en conseil municipal.

Depuis 1760, beaucoup de personnes sont venus s'installer à Capestang et ont pleinement contribué à construire sa renommée. Une belle page d'histoire pour notre village.

Le bâtiment Place Jean Jaurès est devenu un tiers lieu, sorte de pépinière d'entreprises. Un local d'activités porté par la communauté de communes Sud Hérault en centre-ville, du dynamisme économique pour une contribution communale limitée à 30 000 €. C'est une bonne opération de revitalisation en cœur de ville. D'ailleurs vos colistiers l'ont bien compris en votant favorablement. Pour celui qui a été « rénové par les agents municipaux », il s'agit d'un simple rafraîchissement intérieur comme le pratique n'importe quel propriétaire pour la vente. Le nouveau propriétaire doit refaire la totalité de la façade et l'étanchéité du toit terrasse, plus des travaux intérieurs. Absolument rien de blâmable dans ce dossier voté également par vos colistiers. Vos remarques sont abjectes !

C'est si facile de dire n'importe quoi, afin de pouvoir polémiquer en restant caché derrière son écran d'ordinateur et recroquevillé dans sa maison. Venez débattre en conseil !

En parlant de maison, qu'en est-il de celle dite « vigneronne », rue du château, que l'association AMAVICA (crée spécialement pour elle ?) devait réhabiliter ? Où en sont les financements, le dossier avance-t-il ? Cela fait combien d'année que les travaux sont attendus ?

C'est là votre conception de l'avenir pour Capestang ?

Jacques MAURAND,
pour la majorité municipale

Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) d'Occitanie a procédé à un contrôle des comptes et de la gestion de la commune, sur la période 2019-2023.

Les principales recommandations de la CRC concernent le contenu des documents budgétaires, la tenue d'une comptabilité d'engagement et la prise en compte de l'avis des Domaines lors des opérations immobilières.

Rien de bien « méchant », donc !

Par ailleurs, la CRC pointe la baisse de la Capacité d'Autofinancement (CAF) brute de la commune sur la période 2019-2023.

C'est un point important car la CAF brute est la ressource propre de la commune pour le financement de ses investissements.

Mais si l'on s'intéresse à l'évolution de la **CAF brute moyenne** lors des 4 derniers mandats, nous pouvons constater une évolution continue à la hausse (cf. graphique).

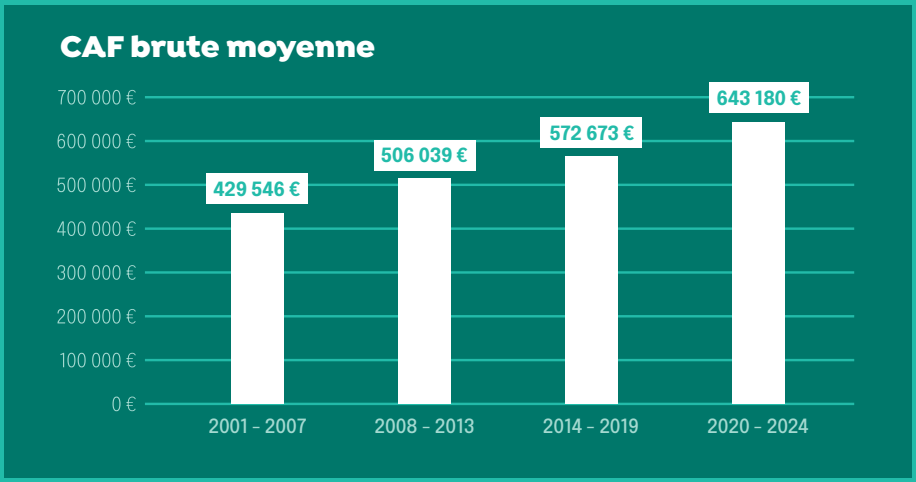

La période étudiée (2019-2023) présente en fait une double singularité :

- L'impact fort de l'inflation, notamment des coûts de l'énergie, qui a pénalisé l'évolution des dépenses de fonctionnement, notamment en 2022 et 2023.
- Le développement de la commune, marqué par une forte évolution de la population (près de 250 logements créés sur la période), qui a engendré des dépenses supplémentaires en personnel (restaurant scolaire, ATSEM, service « Propreté », ...) et fournitures (alimentation pour le restaurant scolaire, prestations...)

Il est d'ailleurs à noter l'inflexion de tendance de la CAF brute qui repart à la hausse en 2024. Grâce notamment à une maîtrise des charges à caractère général, dont nous pouvons penser qu'elles sont arrivées à une forme de « plateau » (elles sont même prévues en baisse de 8% au budget 2025). En effet, après des années de montée en puissance accompagnant le développement du village, les différents services sont arrivés à une forme de maturité.

Ensuite, la CRC s'interroge sur notre politique d'investissement. Nous tenons à rappeler que les projets, à quelques exceptions près qui relèvent de l'adaptation inévitable aux aléas et opportunités, s'inscrivent dans les programmes présentés à la population lors des échéances électorales.

Il se trouve que la période couverte par le contrôle correspond à un cycle d'investissement important qui s'est achevé en 2024. Il est donc normal que les indicateurs de la collectivité, en particulier la trésorerie et l'endettement, se trouvent dégradés. Cela revient en quelque sorte à prendre le pouls d'un sportif juste à la fin d'une compétition !

Pour poursuivre dans la métaphore sportive, il est évident que la commune a besoin de « reprendre son souffle ». C'est ce qui est prévu dès 2025.

La CRC souligne également le recours à l'endettement. Sur la période 2019-2023, il était prévu dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement. Par ailleurs, il n'est pas illogique d'étaler, via l'endettement, des charges sur plusieurs années dans la mesure où les investissements dont elles sont la contrepartie ont vocation à être utilisés dans la durée.

De même, dès 2023, le ratio de la capacité de désendettement s'améliore. Amélioration qui se confirme en 2024. Cette amélioration nous permettra de recouvrer progressivement notre capacité d'endettement, nécessaire au financement du futur cycle d'investissement. Mais derrière les chiffres de la dette, il y a un patrimoine communal enrichi, modernisé et compatible avec le développement prévu de la commune : l'extension de l'école maternelle, l'extension du restaurant scolaire de l'école élémentaire, l'intégralité des classes climatisées, des systèmes de chauffage modernisés (mairie, école élémentaire, médiathèque), un cabinet médical moderne, la réhabilitation de la Collégiale, une aire de lavage pour machines agricoles, l'éclairage public 100% Led, plus du tiers des voiries rénovées, des aires de jeux intégralement remises à neuf, la vidéo-projection, la création de jardins partagés et d'un parc public, un réseau d'eau potable avec un rendement de près de 92%...

Enfin, la CRC semble s'étonner que nos fournisseurs soient à près de 75% héraultais ... Ce « localisme » est pour nous une fierté. La commune est acteur du territoire et contribue ainsi à son dynamisme économique !

Plus de moyens pour nos enfants

Passeport du civisme

Depuis le début de l'année 2025, **les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire** ont validé quelques missions telles que « **Surfer en toute sécurité** » avec les gendarmes de Capestang, « **Se protéger et porter secours** », « **Prendre soin de ses aînés** »…

Merci aux pompiers de Capestang, aux résidents de l'EHPAD ainsi qu'aux gendarmes pour leur accueil et leurs interventions enrichissantes auprès des enfants.

Spectacle de l'école élémentaire

Le 20 mars dernier, **les élèves de CM1 et de CM2** de l'école élémentaire ont offert un superbe spectacle aux couleurs hispano américaines à leurs familles.

Un grand merci à **Denise Vatinet, enseignante à l'école de musique** ainsi qu'à **l'équipe enseignante de l'école élémentaire** pour ce magnifique moment.

Et surtout un **grand bravo aux enfants** pour leur performance devant une salle comble et comblée.

21 MARS : Journée des ATSEM

Le 21 mars c'était la journée des ATSEM !

Nous tenons à remercier **nos ATSEM de Capestang** qui prennent soin de nos enfants au quotidien, qui les font grandir, et évoluer avec patience.

Un lien spécial qui nous rappelle combien leur rôle est important, primordial au sein de l'école, elles font partie de **nos essentielles.**

Carte des services muncipaux

Parkings
1. Salle Nelson Mandela
2. Cabinet médical
3. Cour du château
4. Place J Jaurès
5. le Millénaire
6. La Poste
7. Lafayette
8. Ecole élémentaire
9. Parking du cimetière

Aires de Jeux
8.Parc St Laurent
9. Aire de jeux du camping
10. Canal
11. Aire de jeu du château
12. Aire de jeux du stade

Equipement Culturels
13. Médiathèque
14.Ecole de musique
15. Evs Lo Castel

Equipement sportifs
16. City Stade
17. Skate park
18. Boulodrome
19. Tennis
20. Parcours santé
21. Gymnase
22. Dojo
23. Stades
24. Stades
25. Plateau sportif
26. Salle de musculation.

Services Municipaux
27. Mairie
28. Ecole maternelle
29. Ecole élémentaire
30. Centre Municipal de Santé
31. Police municipale
32. EHPAD
33. Camping Municipal

Salles Municipales
33. Salle Mandela
34. Maison du peuple
35. Salle des douches
36. Lo Castel

Autres services

37.Office du tourisme
38.Tiers Lieu Sud-Hérault
39.France service

CARTE NON GÉOLOCALISEÉ / PAS D'ÉCHELLE

CONCEPTION GRAPHIQUE : STÉPHANIE JOVIAL - DESIGNER GRAPHISTE

Plus de moyens pour nos enfants

Chasse aux oeufs de Pâques 2025

Dimanche 20 avril, la municipalité a organisé sa **grande chasse aux œufs de Pâques** au **parc Saint Laurent** de Capestang !

Un grand succès pour cette seconde édition qui réunissait petits et grands autour d'une chasse aux œufs géante et d'un apéritif offert par **l'EVS Lo Castel.**

Merci aux bénévoles et à vous d'être venus aussi nombreux!

Carnaval 2025

Merci à la **FCPE Capestang** pour ce superbe carnaval ! Malgré les intempéries, la fête était au rendez-vous dans notre salle Nelson Mandela !

Salon des arts à Capestang

Au mois de janvier, le salon des arts **organisé par Capestacles** s'est installé salle Nelson Mandela.

Ces deux journées furent l'occasion de découvrir de talentueux artistes ainsi que leurs œuvres.

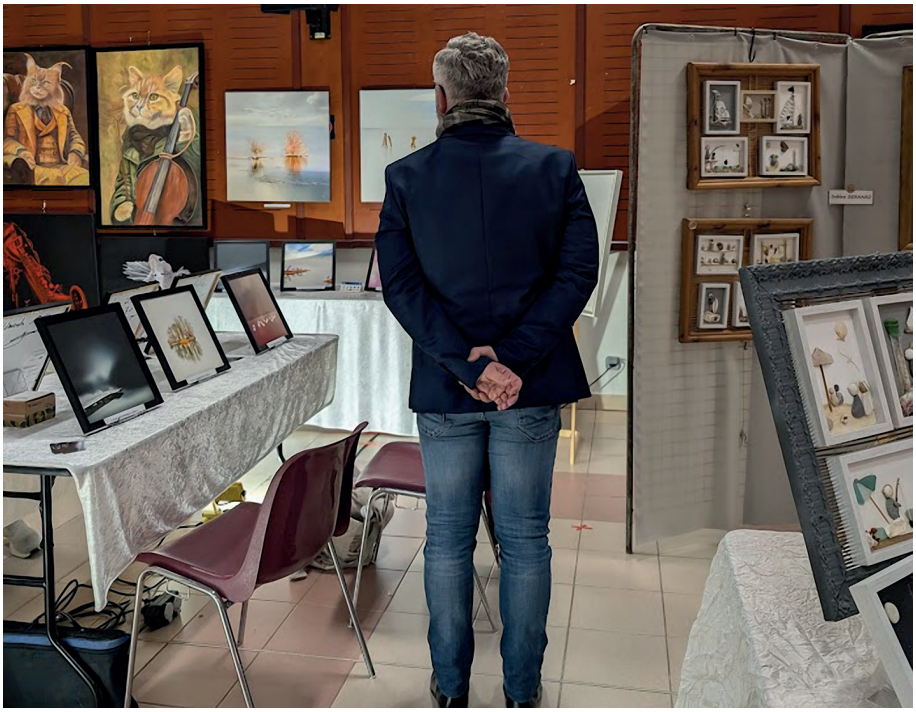

Capestang se raconte

Le 11 avril dernier, vous étiez plus de **250** à assister à la première du film «**Capestang se raconte**» **réalisé par Yannick Séguier.**

Ce film retrace **l'histoire de Capestang** à travers les témoignages touchants, émouvants, drôles ou nostalgiques de Capestanaises et Capestanais. Ce fut l'occasion aussi de redécouvrir **des images d'archives qui ont marqué notre histoire et notre mémoire collective**. Fêtes, histoire, vie quotidienne, viticulture, rugby... Tant de domaines redécouverts et racontés qui font **notre identité,** à tous. Merci à tous pour votre participation !.

Le lycée des Buissonnets lutte contre le harcèlement scolaire

Après de **4 jours de formation pour 13 élèves** sentinelles et une adulte référente aux Buissonnets, les élèves et leurs 2 nouvelles formatrices, Laetitia MAGNANI et Émilie TRICOCHE ont présenté en février dernier le dispositif «**sentinelles et référents», en place dans l'établissement depuis 2023.**

Après une «scénette» de théâtre créée et jouée par les sentinelles mettant en scène une situation de harcèlement, la toute nouvelle équipe s'est présentée et a répondu aux questions des élèves et professeurs présents.

Le but du dispositif : **former et compléter chaque année une équipe d'adultes et de jeunes sensibilisés au harcèlement scolaire.** Ensemble, ils vont œuvrer au quotidien pour repérer d'éventuelles situations de harcèlement.

Avec ce dispositif qui a déjà fait ses preuves depuis **2 ans,** le LEAP les Buissonnets a pour principal objectif de **favoriser le vivre ensemble et la bienveillance mutuelle.**

La saison des tournois

Le printemps arrive et la saison des tournois bat son plein à Capestang !

Nous tenons sincèrement à remercier tous les clubs sportifs de Capestang pour leur action au quotidien auprès notamment de nos enfants !

Le FOSH

(Football Olympique Sud Hérault) nous a encore offert cette année de beaux moments sportifs internationaux.

Le Tennis Club de Capestang

A lui aussi eu une saison très riche avec notamment le fameux « Tournoi Rose et Bleu » dont tous les bénéfices sont versés au profit de la lutte contre le cancer.

Le tournoi de rugby « Capmajo »

Nous a offert aussi une magnifique journée sportive : Bravo à tous les joueurs pour leurs performances et un grand merci à Nathalie Amiel et aux bénévoles de l' École de rugby Capestang-Puisserguier ABB XV pour ce magnifique moment de sport et de partage, qui font notre identité à tous. Merci pour votre participation !

Des réalisations récentes des services techniques municipaux

Voici quelques travaux réalisés durant l'hiver par les services techniques municipaux :

RÉFECTION DE LA PASSERELLE DU PASSAGE «MARGUERITE» qui fait la liaison entre le quai de Seine et la rue Lafontaine

CONSTRUCTION D'UN MUR DE SÉPARATION entre le boulodrome et le parking de la salle polyvalente

RÉNOVATION DU MUR du jardin de l'Escoupigne, cours Belfort

REMPLACEMENT D'UN COUSSIN BERLINOIS quai Elie Amouroux, devant l'Office de Tourisme

REMPLACEMENT DE LA POUZZOLANE PAR DU PAILLAGE DANS LES ESPACES VERTS rue des Vendanges, parking La Poste, rue Jean Pech, en vue de plantations futures

SANS OUBLIER LE TRAVAIL QUOTIDIEN DU SERVICE «PROPRETÉ DES RUES» !

Stade d'honneur : finalisation de l'éclairage

Les travaux de finalisation de l'éclairage du stade d'honneur ont pris fin avec la mise en place des deux derniers mâts.

Pour cette deuxième tranche de travaux **(32 000 €),** nous avons obtenu une subvention de 50% de l'Agence Nationale du Sport, dans le cadre du dispositif «**Rugby Héritage 2023**» (suite à la coupe du monde de rugby organisée en France).

Nos deux stades municipaux (honneur et entrainement) seront désormais intégralement équipés d'éclairages LED.

Création du parking Lafayette

L'idée, de réaliser un parking public dans le secteur du Boulevard Lafayette, fait suite à un constat qui montre que :

- Le boulevard est un axe de circulation fortement emprunté par les véhicules, notamment les cars scolaires (évitement du cœur de ville),
- Le stationnement des véhicules en bordure de voie ne permet pas d'assurer une sécurité optimum aux piétons,
- Le croisement des véhicules est parfois difficile,
- Les piétons ne disposent pas d'un cheminement commode pour leurs déplacements,
- Le quartier voisin de Gigiry est dense en matière d'habitat avec un réseau de rues étroites, ce qui ne facilite pas le stationnement.

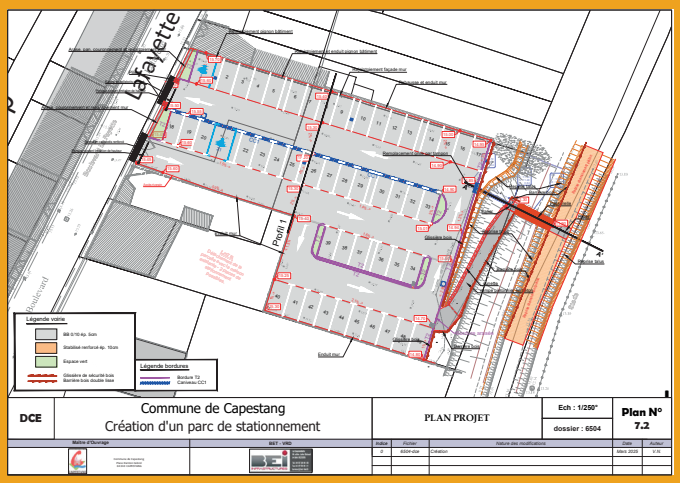

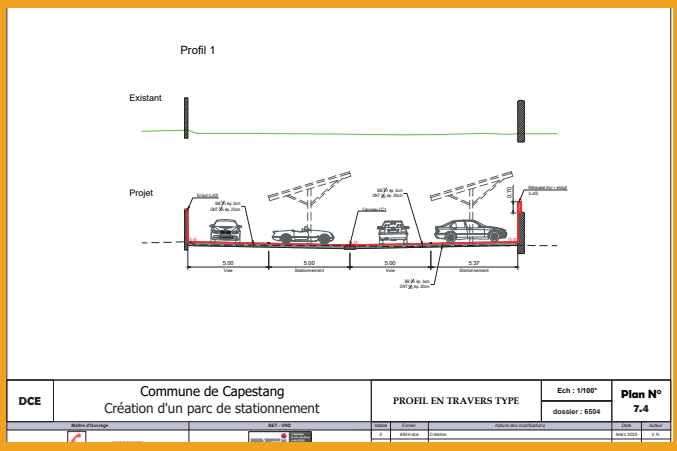

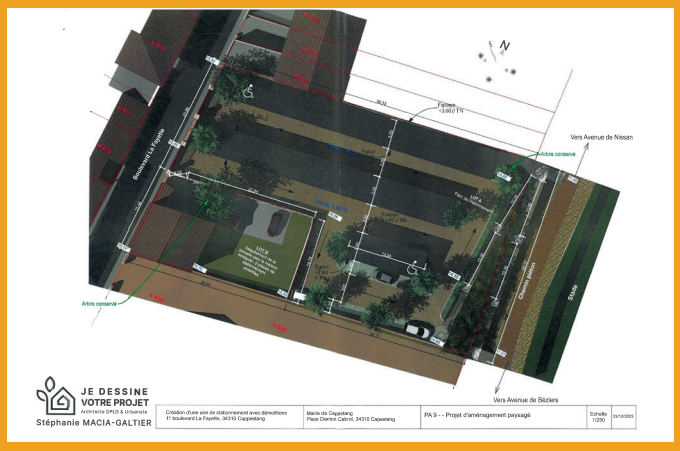

En réponse à ce contexte particulier, la municipalité a décidé d'engager un projet d'aménagement adapté à la situation. Pour cela :

- Un Permis d'aménager a été déposé et approuvé en date du 28/02/2024. Il a fait l'objet d'un avis favorable de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) le 17/01/2024.
- Le parking comportera 49 places de stationnement dont 2 réservées PMR. Il représente une superficie de 1640 m².
- Le mur existant (après percement pour les accès véhicules) en limite du boulevard est arasé à 3,40m de haut pour garder l'alignement originel sur rue et ainsi conserver le profil du boulevard tout en favorisant l'insertion urbaine et paysagère du parking et ses équipements de type ombrières.
- Les ombrières photovoltaïques auront une hauteur maxi de 3,20m (invisibles de la rue). Leur production d'énergie électrique avoisinera les 100KW, ce qui permettra à la commune une économie de 27% sur la consommation électrique des principaux bâtiments communaux.
- Par ailleurs, en fond de parcelle, côté Est, une passerelle piétons/cycles donnera accès au cheminement piéton existant situé le long de la rigole des épanchoirs et qui relie l'avenue de Béziers (caserne pompiers) à l'avenue de Nissan (école primaire).

Communication

Les femmes qui font briller capestang

Dans le cadre de la **journée internationale des droits des femmes du 8 mars,** la ville de #capestang a décidé de consacrer une nouvelle fois tout le mois de mars aux Capestanaises!

↑ Sylvie, Estelle, Emile et Béatrice ont rencontré les femmes qui font briller Capestang tout au long du mois de mars.

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la ville de #capestang a décidé de consacrer une nouvelle fois tout le mois de mars aux Capestanaises!

En effet, après le succès de l'édition de l'an passé, l'équipe d'élues composée de Sylvie, Estelle, Emilie et Béatrice ont rencontré des Capestanaises que vous avez découvert chaque jour de ce mois, sous forme de «calendrier des femmes qui font briller Capestang», les femmes qui participent, chacune à leur échelle, à la vie de Capestang: de l'enseignante à la commerçante en passant par l'AESH, la bénévole, l'étudiante, l'infirmière ou l'ATSEM... Nous avons mis en avant les femmes qui font votre quotidien!

nel Tatah
ntures, des dessins classiques
omes de la Collection Lambert
écembre 2017–20 mai 2018
Collection Lambert
Avignon
LILY
ELLIOT

La Ville de Capestang, ses partenaires et CS PROD présentent

L'INCROYABLE HISTOIRE DE CAPESTANG

un spectacle de Christian Salès

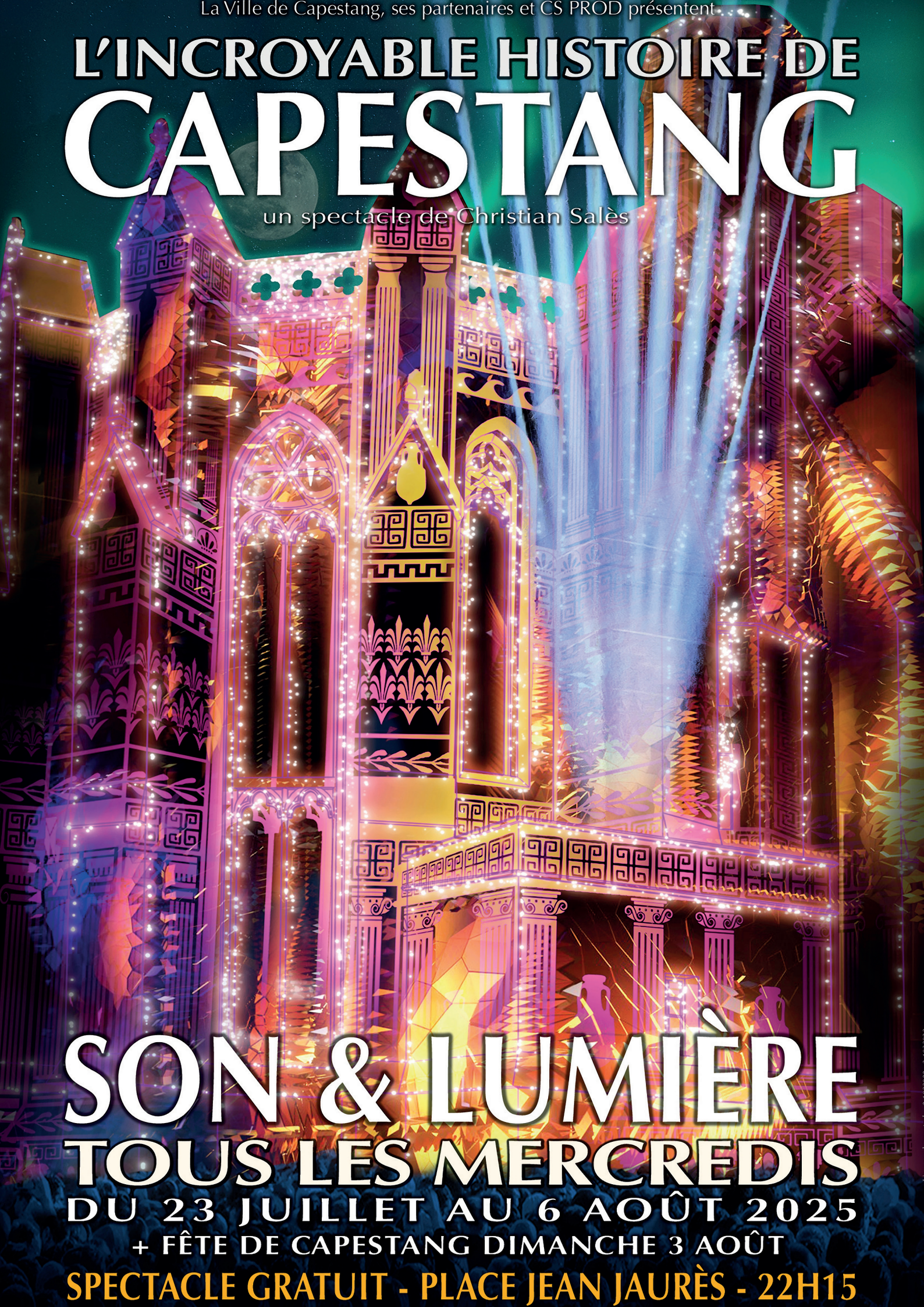

SON & LUMIÈRE

TOUS LES MERCREDIS

DU 23 JUILLET AU 6 AOÛT 2025

+ FÊTE DE CAPESTANG DIMANCHE 3 AOÛT

SPECTACLE GRATUIT - PLACE JEAN JAURÈS - 22H15